

Numéro	<b>CRCAC/ 2024-10-08/10</b>
Date d'affichage	14/01/2025
Date de mise en ligne	14/01/2025
Date de transmission au Recteur	

**Commission de la recherche du conseil académique de l'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 8 octobre 2024 portant approbation du renouvellement de l'équipe de direction  
de l'unité mixte de recherche « Archéologie et Sciences de l'Antiquité » (ArScAn - UMR 7041)**

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-5, L. 712-6-1 et L. 713-3 ;

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 313-1 et R. 322-23 ;

Vu la décision n° DEC920368SOSI du directeur général du Centre national de la recherche scientifique  
(CNRS) du 28 octobre 1992 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment ses articles 2 et 19 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu les statuts de l'unité mixte de recherche « Archéologie et Sciences de l'Antiquité » (ArScAn --UMR  
CNRS 7041);

Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-  
LEDUC à la fonction de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'unité mixte de recherche « Archéologie et Sciences de l'Antiquité »  
(ArScAn - UMR CNRS 7041) en date du 21 mai 2024.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la période 2025-2029, de Monsieur  
Ricardo GONZALEZ en tant que directeur de l'unité mixte de recherche « Archéologie et Sciences  
de l'Antiquité » (ArScAn - UMR 7041), de Monsieur Laurent COSTA en tant que directeur-adjoint  
et Madame Zoï TSIRTSONI en tant que directrice-adjointe.

<b>Délibération CRCAC/2024-10-08/10</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	26
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	26
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 9 décembre 2024

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques  
et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

**Modalités de recours :** Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou,  
lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – 12, place du Panthéon 75231 Paris cedex 05 – Tél. : +33 (0)1 44 07 80 00